

LE FONDS Flexigestion Patrimoine

- Code ISIN : **FR0010259424**
- Forme juridique : **FCP de droit français**
- Société de gestion : **CM-CIC Asset Management**
- Indicateur de comparaison : **pas d'indicateur**
- Date de création de l'OPC : **26 juin 1995, changement de gestion le 27 mars 2015**
- Encours sous gestion : **1,442 milliard d'euros au 31/05/2019**

Investisseurs

- Profil investisseur : **tous souscripteurs sauf investisseurs américains**
- Durée de placement recommandée : **supérieure à cinq ans**

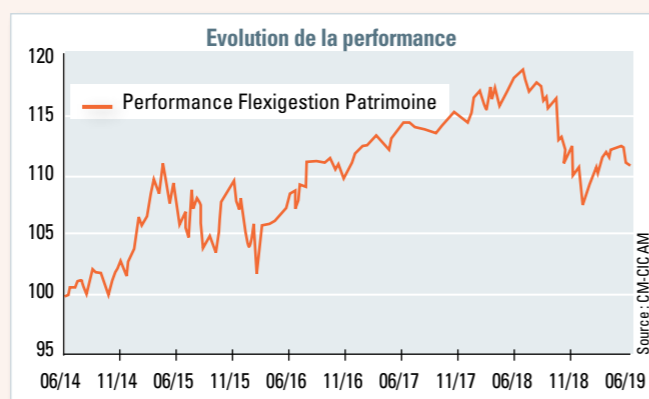
Frais

- Frais courants de l'exercice précédent : **1,48 %**
- Frais de souscription max. : **5 %**
- Frais de rachat : **0 %**

Performance

■ Objectif de performance : **Flexigestion Patrimoine a pour objectif, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance sur une durée de placement recommandée supérieure de cinq ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA. Compte tenu de l'objectif de gestion du fonds, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.**

- Performance cumulée au 31/05/2019 : **Sur 5 ans : +10,80 %**
- Volatilité sur 5 ans : **4,87 %**
- Gestion flexible depuis le 27/03/2015



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : CM-CIC AM

Pourquoi investir dans ce fonds ?

La plupart des investisseurs se trouvent face à un choix qui ne leur convient guère : accepter une performance négative sur des placements à faible risque en capital ou opter pour une augmentation de l'exposition au risque de marché dans l'espoir d'en capter la prime. Pragmatisme et flexibilité s'imposent plus que jamais comme des qualités essentielles dans le domaine de l'allocation d'actifs.

La conception des trois fonds flexibles Flexigestion 20-70, Flexigestion 50-100 et Flexigestion Patrimoine apporte une réponse séduisante aux investisseurs de long terme qui souhaitent obtenir sur la durée de placement une rémunération attrayante tout en bénéficiant d'une gestion attentive aux risques de marché. L'allocation d'actifs de ces fonds évolue en fonction des risques et opportunités anticipés par l'équipe de gestion, mais aussi selon l'orientation de chaque

portefeuille. Privilégiant davantage la carte de la diversification, l'exposition actions de Flexigestion Patrimoine peut évoluer entre 0 % et 70 %, ce qui en fait un fonds particulièrement adapté comme unité de compte en assurance-vie. Ainsi l'équipe de gestion peut saisir les fenêtres d'opportunités qui s'ouvrent sur les différents marchés actions, taux et devises dans le monde, tout en conservant la capacité à réduire l'exposition du portefeuille en cas de montée des risques.

Le processus de gestion

Le processus de gestion mis en place pour la gamme des fonds Flexigestion vise à optimiser l'utilisation des moteurs de performance que sont l'allocation d'actifs et la flexibilité. Tout d'abord, le comité d'allocation se réunit chaque mois afin de débattre de l'environnement économique et financier. Il définit le cadre général de la stratégie d'investissement. Ensuite,

la réunion hebdomadaire s'appuie sur les conclusions de ce comité afin de déterminer les tendances de marché, les points d'inflexion et les thématiques d'investissement à mettre en œuvre. Elle apporte une première plage de flexibilité et de réactivité. Dans ce processus très rigoureux, les gérants disposent également de marges de manœuvre qui leur permettent de réagir en fonction de leurs convictions et de leur lecture de l'évolution du marché. Pour ce faire, ils utilisent notamment des instruments financiers à terme sur actions, taux et devises. Ils accompagnent ainsi les décisions du comité d'allocation, tout en ayant la possibilité d'initier des positions contracycliques de l'exposition actions et taux s'ils le jugent préférable. En tout état de cause, pour chaque classe d'actifs, leurs décisions sont auditées par un comité de suivi hebdomadaire et par le contrôle interne de la société de gestion. Si l'allocation d'actifs tient une place centrale dans l'évolution de Flexigestion Patrimoine, la sélection des instruments

Risques

- Echelle de risque : **4 sur une échelle de 1 à 7***
- Risque de perte en capital
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque de marché actions
- Risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation
- Risque d'investissement sur les marchés émergents
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement)
- Risque de change
- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés
- Risque de contrepartie

* L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements potentiellement croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur cinq ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.



L'équipe de gestion

Réunis au sein du pôle de la gestion diversifiée dirigé par David Taieb, **Pierre Castel** (à gauche) et **Hugues Daninos** (à droite) co-gèrent les fonds Flexigestion 50-100, Flexigestion 20-70 et Flexigestion Patrimoine en s'appuyant sur leur complémentarité. Pierre Castel a rejoint CM-CIC Asset Management en 2005 et dispose d'une expérience de onze ans dans la gestion d'actifs. Hugues Daninos, arrivé en 2007, gère des portefeuilles multi-classes d'actifs depuis plus de quinze ans sur les marchés financiers.

surtout sur les valeurs de croissance mais aussi de plus en plus sur les titres *value* qui présentent une forte sous-évaluation. Nous apprécions toujours les petites et moyennes capitalisations, très domestiques, donc moins affectées par les tensions commerciales. Leur potentiel de croissance des bénéfices est par ailleurs supérieur. Les actions européennes affichent des niveaux de valorisation plus attractifs que ceux constatés outre-Atlantique, mais sont exposées aux risques politiques précédemment évoqués (Brexit, Italie). Nous avons donc jugé utile de diversifier davantage la poche actions du fonds en dehors de l'Europe, notamment sur les pays émergents – et plus particulièrement sur l'Asie – et sur les valeurs de croissance américaines. Dans notre poche crédit, nous privilégions les obligations émergentes de durée courte libellées en dollar, qui représentent 10 % du portefeuille. Les pays émergents bénéficient de deux éléments de soutien, qui les rendent attractifs : les taux devraient finalement se maintenir à des niveaux bas compte tenu des politiques monétaires accommodantes des banques centrales, et nous anticipons une baisse du dollar contre les autres devises. La construction actuelle du portefeuille devrait rester inchangée tant que le risque de récession n'est pas avéré. Si besoin est, le recours aux produits dérivés nous permet de piloter les risques exogènes ponctuels.

Quelles stratégies de diversification avez-vous mises en place ?

En ce qui concerne les devises, nous sommes acheteurs de yen et vendeurs de dollar. La devise japonaise, qui sert de valeur refuge, constitue un actif intéressant dans une construction de portefeuille. Nous avons pris des bénéfices mais cette stratégie représente encore 6 % du portefeuille.

Dans la perspective d'une hausse du prix de l'or, nous sommes également investis dans des sociétés aurifères, qui affichent un comportement boursier décorrélé de celui des actions classiques. Le poids de cette stratégie de diversification reste néanmoins limité car il s'agit de titres très volatils.

Avez-vous également construit des positions pour protéger le portefeuille ?

Nous avons effectivement acheté des options de vente pour couvrir partiellement le portefeuille en cas de forte baisse des marchés.

Dans la même idée de protection, nous avons couvert tous nos investissements en dollar (ce qui n'était pas le cas auparavant), car nous anticipons une baisse de la devise américaine. Enfin, afin de mieux maîtriser le risque du portefeuille, nous sommes acheteurs de volatilité. ■

d'investissement constitue aussi un moteur de performance. Ainsi, les gérants puisent dans le vivier des fonds, internes et externes, analysés quantitativement et qualitativement par l'équipe multigestion de CM-CIC AM. Il leur revient de sélectionner parmi les 200 fonds listés ceux qui correspondent le mieux à l'orientation stratégique du portefeuille.

La société de gestion

CM-CIC Asset Management est la société de gestion d'actifs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Avec plus de 65 milliards d'euros d'encours, CM-CIC Asset Management se place, à fin avril 2019, au quatrième rang national des groupes financiers en actifs gérés (source : Six). Son offre intègre les gestions classiques (actions, diversifiées, obligataires, monétaires, gestions indicelles et structurées) et des pôles plus novateurs (gestion flexible, gestion multistratégie, gestion de style growth et value, ISR, gestion quantitative et gestion thématique). ■

Marianne di Meo